



# ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES  
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

## Questionnaire aux candidat(e)s aux élections municipales

**Rappel préliminaire :** *Au cours des 6 dernières années, l'ASPONA a participé à de nombreuses consultations publiques sur des projets d'aménagement ou d'équipement (plages, parkings, ZAC), des documents d'urbanisme au niveau municipal (PLU), intercommunal (SCoT de la CARF), départemental et régional (SRADDET, stratégie de façade maritime), etc. Elle a mobilisé ses adhérents face à la dégradation de certains sites, pour la protection de la nature et de la biodiversité terrestre et marine, pour les mobilités douces, pour la réduction du bruit, pour des projets de quartiers Climat-Air-Energie et plus généralement pour recueillir leurs souhaits en matière de gestion des déchets, d'alimentation et d'agriculture de proximité, de transports collectifs. Elle a aussi organisé 4 rencontres avec les citoyens dans le cadre du Grand débat. Un résumé de ses activités est donné dans le dépliant ci-joint ; le détail de ses prises de position se trouve sur son site ([www.aspona.org](http://www.aspona.org))*

**Prénom et nom :** Menton Autrement

Notre démarche participative inclusive qui préfère le collectif à l'individu (La tête de liste est une obligation administrative qui n'est pas représentative de notre démarche participative).

**Commune :** MENTON

Le travail participatif du collectif a permis de dégager 9 projets-phares globaux qui répondent globalement à vos préoccupations. Nous vous encourageons à les consulter. Les réponses extraites ici

Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour :

1 – **Limiter le réchauffement climatique** en zone urbaine et supprimer les îlots de chaleur (végétalisation des voies de circulation, traitement des cours d'écoles ou terrains de sport, création de nouveaux espaces verts, replantations, ...)

Projet Phare #PP2 « Végétalisons la ville en mettant le piéton au centre d'une ville agréable et accessible à toutes et tous »

Naturalisons la ville, avec la création d'une foncière municipale chargée d'acquérir du foncier, pour y parvenir avec les actions suivantes :

- Mettons en place une fondation "une ville, un arbre": qui permettra des investissements financiers, des défiscalisations et des dons, organisme municipal de compensation carbone pour financer la végétalisation.
- Asseyons les actions d'associations qui valorisent le végétal présent en ville (exploitation des fruits et fleurs)
- Renforçons le lien social avec l'implantation de jardins partagés et d'actions de sensibilisation
- Investissons les toitures pour végétaliser, isoler et produire de l'énergie solaire en renforçant les PME et artisans locaux
- Développons la biodiversité avec l'implantation de ruches pollinisatrices et veiller à son équilibre, pour prévenir les risques comme pour l'invasion comme le tigre du platane du Careï et du Borrigo
- Pacifions la ville pour le bien vivre de ses habitants en généralisant la ville en zone 30
- Implantons des îlots de verdure, qui permettront de réduire les risques d'inondation, d'éboulement et de torrents en réduisant la perméabilité des sols
- Développons une école de paysagistes de la 'Riviera' particulièrement propice en accompagnant les professionnels dans des pratiques éco-responsables
- Portons des projets pédagogiques sur la nature en ville et sur les principes de la permaculture pour les écoles et le grand public
- Créons un espace de respiration (jardin pédagogique, enclos de nature sauvage labyrinthe de jardin des plantes
- Sans être provocateur, farfelu ou avant-gardiste, cette fondation pourrait même envisager d'expérimenter des enterrements biologiques (jusqu'au principe d' "humusation" - qui participerait au reboisement (expérimentations actuelles en Belgique ou dans l'état de Washington).
- Plantons toutes les rues pour rafraîchir la ville et purifier l'air, en réduisant l'effet d'albedo
- Remplaçons les arbres coupés récemment par des essences à feuilles caduques locales donnant suffisamment d'ombre et ne nécessitant pas de taille sévère: acacias, tilleuls argentés, érables negundo, marronniers tamaris, féviers internais shademaster, schinus ou faux poivriers qui supportent le sel, pins parasols et arbres locaux
- Replantons les arbres manquants dans le puit de chaleur des tennis et invitons les Propriétaires de jardins à faire de même, en valorisant ceux qui le feront.

- Sanctuarisons les terre fertiles et re-naturaliser des sols artificialisés (cours d'immeuble, parkings...) et rendons les trottoirs végétalisés perméables à l'eau de pluie, ainsi que les cours d'écoles, les arrières des quais de gare SNCF et routière

**2 – Réduire les émissions de GES** (gaz à effet de serre) des immeubles privés et des bâtiments publics (écoles, équipements sportifs et autres) (identification et traitement des « passoires thermiques », isolation des bâtiments et des toits, remplacement des chaudières à fuel par des chaudières à gaz, filtres à particules ...)

Ces dispositions sont incluses dans notre projet-phare #PP5 « Déclarons Menton, capitale du soleil, en développant les énergies renouvelables et le bien-être humain et animal »

- Maitriser la consommation énergétique pour que Menton devienne une ville à énergie positive
- Mettons en œuvre un plan de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat pour réduire les factures énergétiques (isolation phonique et thermique des logements) en identifiant les immeubles à déperdition de chaleur (passoires thermiques)
- Incitons les propriétaires à isoler leur appartement, avec des obligations à terme d'efficacité énergétique par seuil (augmenter progressive le niveau de DPE des appartements)
- Favoriser le changement des chaudières au fuel pour celles à bois, à condensation et pompe à chaleur selon leur efficacité en GES.

**3 – Sécuriser et promouvoir les mobilités douces** (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos non électriques, transports collectifs, véhicules professionnels, ...) en termes d'aménagements et de limitation d'accès ou de vitesse pour les véhicules à moteur ?

Notre projet-phare #PP3 « Repensons l'espace public et améliorons la qualité de l'air »

- Créons des parcs relais près des gares SNCF de Garavan, Menton et Carnolès permettant l'accès rapide aux trains en évitant la traversée des villes, ainsi qu'aux sorties d'autoroute avec relais de navettes électriques
- Sécurisons les passages piétons en les éclairant et éloignant des feux de signalisation (sas vélo)
- Plusieurs parcs auto étant créés, supprimons certains stationnements sur un côté des voies pour baliser des pistes cyclables et éviter les accidents avec les piétons sur les trottoirs
- Relocalisons l'emprise des terrasses en continuité des restaurants en bordure de mer, source de collision avec coureurs, vélos, trottinettes, poussettes et fauteuils roulants (#PP1)
- Piétonnisons (partiellement) le bord de mer et renforçons son attractivité en y proposons des équipements et des activités pour tous.tes

**4 – Engager les activités balnéaires dans la transition écologique et préserver le littoral** (zéro plastiques, qualité des eaux de baignade, ports actifs en biodiversité, zéro artificialisation, limitation de certaines pratiques polluantes...)

Nos projets-phares #PP1 « Re-naturalisons le littoral en créant de véritables Promenades de la Mer et du Soleil » et #PP4 « Inventons une cité Zéro-Déchet en chassant le gaspillage, en diversifiant l'activité locale et en développant l'économie circulaire »

- Affichons quotidiennement la qualité des eaux de baignade et qualité de l'air sur internet et en ville
- Stoppons l'artificialisation des plages et l'utilisation des bulldozers rajoutant des détritiques en suspension
- Raccourcissons les jetées épis qui empêchent la circulation naturelle des courants chargés de disperser la pollution
- Implantons une bande végétalisée de 35m aux Sablettes et ouvrons les plages des Sablettes aux courants ce qui désensablent naturellement les plages actuellement eutrophisées donc dangereuses pour les enfants qui s'y baignent
- Créons un 'brise-lame' au lieu d'une digue récifale dans la baie Ouest non-encore endiguée. Il faut éviter une digue immergée qui donne plus de force aux vagues d'où les dégâts en bord de mer à chaque tempête, depuis toujours Sur la Baie ouest, construire une digue promenade suffisamment haute et non étanche aux échanges entre eaux douces souterraines et marines entre le Borrigo et la digue du Solenzara
- Piétonnisons le bord de mer et renforçons son attractivité en proposons des équipements et des activités pour tous.tes
- Implantons une piste cyclable financée par les fonds européens (Eurovéloroute#8)
- Offrons de grandes terrasses (non chauffées) aux hôteliers et restaurateurs, en continuité de leur établissement pour améliorer leur service et la sécurité routière
- Favorisons la livraison de marchandises pour les professionnels
- Mettons en place de grandes pergolas photovoltaïques pour le confort des promeneurs et produire de l'énergie solaire
- Convertissons en ports « durables » nos infrastructures
- Relocalisons l'emprise des terrasses en continuité des restaurants en bordure de mer, source de collision avec coureurs, vélos, trottinettes, poussettes et fauteuils roulants
- Retrouvons un littoral naturel pour le valoriser en préservant la faune et flore marine grâce à des événements de sensibilisation et des activités pédagogiques

- Inventons une cité Zéro-Déchet en chassant le gaspillage, en diversifiant l'activité locale et en développant l'économie circulaire
- Décrétons la fin des plastiques jetables, en réduisant l'usage du jetable au sein des services, en modifiant les politiques publiques d'achat et en prenant des arrêtés limitant le recours au jetable sur le domaine public (événementiel, restauration, secteur touristique).
- Soutenons les alternatives locales : accès à l'eau de ville sur l'espace public, comme la vente en vrac et les dispositifs de consigne.
- Développons des solutions pour les déchets verts (putrescibles, biodéchets): encourager les foyers au compostage domestique (distributions de composteurs, formations), essaimer les lieux de compostage collectif et mettre en place une collecte verte séparée.
- Adoptons la tarification incitative, en asseyant la facture des usagers (taxe des ordures ménagères) sur la quantité de déchets produite, en poids et en volume.
- Mettons en place des structures et des incitations à la réutilisation et au réemploi, notamment en soutenant le milieu associatif.
- Attaquons-nous au gaspillage alimentaire, à l'instar de l'excellente initiative mentonnaise de Ecoslowasting, qui devrait être généralisée à tous les restaurateurs.
- Promouvons les textiles sanitaires réutilisables (couches lavables, protections menstruelles, incontinence des seniors...)
- Généralisons la réduction à la source : sensibiliser au tri dès le plus jeune âge, notamment via le tri par les écoliers à la cantine, et permettre une continuité du geste de tri dans l'espace public et le "hors foyer", dans notre zone très touristique
- Accompagnons les initiatives entrepreneuriales en matière d'économie circulaire : Faciliter l'émergence de ces initiatives, en animant des clubs d'entrepreneurs pour accélérer l'implantation des projets entrepreneuriaux autour du zéro déchet (éco-conception, vrac, lutte contre les gaspillages, réemploi, ...) et en investissant dans ces centres de valorisations diversifiant l'activité économique locale.
- Totem de d'une ville zéro-déchet où chacun pourra venir remplir sa bouteille avec une eau de qualité, implantons des remplisseurs de boissons locales plates et gazeuses, naturelles ou aromatisés, avec le savoir-faire gastronomique local où les agrumes auraient toute leur place !

**5 – Accroître l'autosuffisance alimentaire** de votre commune, **préserver le foncier agricole** (garantir zéro artificialisation, ...) et assurer **l'approvisionnement local et bio** dans la restauration collective (cantines scolaires, EPHAD, hôpital)

- Grâce à un **Grand Projet Alimentaire Territorial**, incitons la culture de produits locaux sur des terres agricoles pour les collectivités scolaires, hospitalières et maisons de retraite en créant une régie agricole par la CARF
- Recensons tous les fonciers de qualité pour le maraîchage, classons 30ha en zone maraîchère et sanctuarisons l'ensemble des terrains fertiles et potentiellement agricoles, afin de renforcer l'autonomie alimentaire et diversifier une activité économique durable.
- Créons une coopérative communautaire paysanne alternative à une agriculture de propriétaires, souffrant de la rentabilité et du prix des terrains agricoles sous la pression foncière et permettant de favoriser la formation et l'implantation de jeunes agriculteurs en leur garantissant un salaire décent, en développant de forts partenariats avec Terre de liens et Agribio06
- Renforçons le dynamisme des territoires ruraux (moyen et haut pays), qui constitue une complémentarité et une force pour les territoires côtiers, en rééquilibrant et redistribuant les investissements sur le littoral et dans les vallées.
- Mettre en place progressivement des cantines bio & locales, à l'instar du modèle mouansois, qui participeront à ce projet pédagogique (compostage des résidus alimentaires, éducation...).
- Chassons le gaspillage alimentaire, en revalorisant les déchets et réduisant
- Créons un territoire 100% sans pesticide d'ici 10 ans, en aidant les agriculteurs dans leur transition vers l'agroécologie, la biodynamie ou la permaculture, afin d'améliorer leur santé et celle des riverain-es et des consommatrices
- Développons des maisons du terroir valorisant les produits et savoir-faire locaux en développant la marque locale « Riviera Française ».
- Développons une culture de la terre, avec proposant des formations à la permaculture, développant l'éco-tourisme et proposant des jardins et potagers partagés.
- Prévenons et sensibilisons aux enjeux santé-environnement de l'air, de l'eau et de la terre, notamment en renforçant et publiant les indicateurs de qualité et de pollution

**6 – Encourager la production d'énergies renouvelables** (solaire, thalassothermie, géothermie) dans les bâtiments publics (bureaux, écoles, équipements sportifs ...) et privés (ombrières de parkings, toits et ou terrasses d'immeubles ...) et la maîtrise de la consommation (territoire à énergie positive ...)

Notre projet-phare #PP5 « Déclarons Menton, capitale du soleil, en développant les énergies renouvelables et le bien-être humain et animal »

- Développons les énergies renouvelables sur les bâtiments publics, gymnases, bureaux, écoles, gares SNCF et routière, ...

- Créons des ombrières chaque fois que des travaux sont prévus comme sur les quais de la nouvelle gare de Menton, en rajouter à la gare routière trop exposée aux éléments climatiques
- Favorisons la circulation des flux d'airs naturels terre et mer entre le jour et la nuit en laissant des trouées dans les barres d'immeubles exposées est ouest
- Plantons toutes les rues pour rafraîchir la ville et purifier l'air, en réduisant l'effet d'albedo la chaleur nécessite l'usage de la climatisation, elle-même génératrice de chaleur dans les rues et les appartements
- Créons une régie municipale d'électricité, chargée de produire et distribuer des énergies renouvelables
- Implantons sur l'ensemble des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques sur les établissements publics pour les chauffer et les climatiser
- Encourageons toutes les initiatives individuelles et coopératives pour développer les énergies renouvelables.
- Mettons en œuvre un plan de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat pour réduire les factures énergétiques (isolation phonique et thermique des logements) en identifiant les immeubles à déperdition de chaleur (passoires thermiques)
- Incitons les propriétaires à isoler leur appartement, avec des obligations à terme d'efficacité énergétique par seuil (augmenter progressive le niveau de DPE des appartements)
- Formons et accompagnons les artisans et PME avec un guichet unique, pour disposer d'un réseau professionnel sur les enjeux énergétiques.
- Développons les aménagements bio-climatiques
- Dessinons une économie du soleil autour des bienfaits et le bien-être de l'héliotropisme, mais aussi la prévention de ses méfaits (risque pour la santé, vieillissement prématuré, malaises...)
- Maîtriser la consommation énergétique pour que Menton devienne une ville à énergie positive
- Favorisons le changement des chaudières au fuel pour celles à bois, à condensation et pompe à chaleur selon leur efficacité en GES.
- Autres totems de notre ville solaire : des pergolas bioclimatiques, productrice d'ombre et d'énergie bordant les pistes cyclables (notamment sur le bord de mer) ainsi qu'une couverture de la voie ferrée comme élément central, en travailler sur son isolation (bruit), son accessibilité (pour tous.tes), sa valorisation et son habillage (végétalisation & art urbain) pour réduire l'effet de coupure urbaine.

**7 – En tant que futur membre du conseil communautaire de la CARF, comptez-vous :**

- assurer un affichage public quotidien (par exemple, sur les panneaux publicitaires) de la qualité de l'air (grâce à une adhésion de la CARF à AtmoSud) et des eaux de baignade ? **OUI**
- demander l'élargissement de la composition du conseil de développement pour y intégrer des représentants d'associations environnementales ? **OUI**
- prendre des mesures pour réduire la production de déchets ménagers (compostage collectif des déchets verts, autres ...) ? **OUI**

**8 - Plus précisément, pour Menton, prévoyez-vous de :**

- Dénoncer la DSP du camping saint-Michel en raison des défaillances du délégataire, avant fin juin 2020 sans pénalité ? **OUI**
- Faire procéder à la renaturation du Plateau Saint-Michel ? **OUI**
- Conserver les plages naturelles sur la Baie Ouest et limiter la circulation des véhicules à moteur en bord de mer ? **OUI**
- Protéger intégralement les 19 lacets du domaine Cernuschi-Latournerie et abandonner le projet de complexe immobilier (cinéma multiplexe, galerie commerciale, parking, logements) le long du Borrigo ? **OUI**
- Demander le classement comme « site classé » du Boulevard de Garavan pour ses villas « Belle époque » ?
- Aménager des pistes cyclables d'ici 2026 ? Où et combien de kilomètres ? **OUI**,  
8 kilomètres en site propre et autant par une matérialisation sur la voie, en bord de mer, dans le Borrigo et le Careï, dans l'avenue de la Madone et le Boulevard de Garavan.  
Voici notre schéma à terme des pistes cyclables



Les pistes cyclables ne sont pas suffisantes. D'autres aménagements sont nécessaires :

- Passons toute la ville en zone 30 (#PP8), comme Grenoble ou Lille, et ainsi permettre de rouler à contre-sens dans toutes les rues pacifiées
- Aménageons les tourne-à-droite et priorités à vélos sans conflit,
- Proposons un service de vélos en libre-service compatible avec celui de Monaco
- Encourageons le « commerce vélo-friendly » avec stationnement et services réservés et en développant un service de livraison à domicile en vélo-cargo
- Créons une maison du vélo avec de nombreux services : vélo-école, réparation, entretien, gonflage, conseils, échanges, recyclage, location, équipements...

**Réponse subsidiaire... à la question que vous n'avez pas posée sur l'eau:** la maîtrise de la consommation d'eau, la récupération, la réutilisation

Notre Projet-phare #PP6 « Instaurons une tarification progressive de l'eau pour encourager l'éco-responsabilité et une sobriété heureuse : payer moins, quand on consomme moins ! » #PP6

Instaurons la mise en place de tarifications progressives. Nous devons changer de modèle et arrêter de vouloir toujours consommer plus. La sobriété heureuse commence par payer moins cher quand on consomme moins, pour encourager la maîtrise des dépenses et de production. C'est l'inverse du système consumériste et productiviste actuel.

En terme de consommation d'eau, il faut différencier la consommation d'eau vitale (20L), la consommation décente (50L), la consommation de confort à partir de 100L. En France la consommation varie généralement pour les ménages de 130 à 160 avec une moyenne de 137L.

L'eau, cet or du XXIème siècle, est précieuse ; il faut la préserver. On ne peut pas payer l'eau qu'on utilise par confort au même prix que l'eau vitale. Celui qui souhaite arroser un gazon anglais sous notre climat méditerranéen aride doit payer le plein tarif. Par contre, l'eau décente, qu'on utilise pour l'hygiène ou la nourriture, est trop chère pour enrichir des concessionnaires privés. De la même manière, l'eau utilisée par un golf ne saurait être au même tarif que l'eau des cantines scolaires.

Afin de remédier à cette inégalité sociale, nous devons mettre en œuvre une tarification progressive simple : moins vous consommez, moins le prix du litre est cher. On commence à 0€ pour les usages écoresponsables vitaux. Ainsi, celles et ceux qui préfèrent une rapide douche écoresponsable à un bain dispendieux seront privilégiés. C'est une excellente manière d'encourager chacun·e à réduire sa consommation. Cette tarification progressive de l'eau ne coûte rien à la collectivité, en demandant à notre concessionnaire, en attendant le passage en régie, de proposer des modalités de progressivité. Cette réduction doit également permettre de favoriser les résidents principaux avec un abonnement gratuit.

Accompagnons les ménages et les entreprises à réduire leur consommation d'eau en subventionnant la réutilisation et la récupération. De nombreux systèmes existent déjà et on ne manque pas d'ingéniosité pour en créer de nouveaux : récolter l'eau pluviale pour arroser les plantes ou laver le sol des terrasses, utiliser des équipements moins consommateurs d'eau, avoir des plantations adaptées à notre climat, mettre en place une pédagogie de la sobriété : par exemple, apprendre des techniques pour utiliser moins d'eau pour faire la vaisselle, arroser intelligemment ses plantes en fonction de leurs besoins...

Restaurons un réseau secondaire d'eau non potable.